



Israël : Le nouveau gouvernement doit renoncer aux projets d'expulsion forcée visant des villages bédouins

AMNISTIE INTERNATIONALE DEMANDE L'APPUI DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE POUR QUE L'ÉTAT D'ISRAËL N'ADOpte PAS LA « LOI POUR RÉGULARISER L'HABITAT DES BÉDOUINS DU NÉGUEV-2013 »

La proposition de loi entraînerait l'expulsion forcée des dizaines de milliers de Bédouins, qui sont tous des citoyens israéliens, de leurs maisons et les communautés de la région du Néguev / Naqab. Ces citoyens, qui ont subi des décennies de discrimination et le déni de leurs droits, seraient dépouillés de garanties juridiques contre les démolitions de maisons et les expulsions forcées dans le cadre du projet de loi. Le projet de loi est en soi discriminatoire, car il prévoit explicitement une protection moindre des droits des citoyens bédouins par rapport aux droits des autres citoyens israéliens, y compris les autres résidents du Néguev / Naqab.

En collaboration avec des organisations israéliennes et internationales de défense des droits humains, les habitants de ces «villages non reconnus» ont demandé à plusieurs reprises que leurs communautés puissent obtenir le statut juridique fondé sur des critères de planification non discriminatoires. Il n'est pas trop tard pour empêcher cette violation des droits humains que sont les expulsions forcées massives dans le Negev / Naqab et pour défendre les droits de tous les citoyens israéliens, y compris les Bédouins dans les «villages non reconnus». Amnesty vous invite à rejeter la « loi pour régulariser l'habitat des Bédouins du Néguev - 2013».

Merci de votre soutien et de votre solidarité !

[Cliquez ici pour signer la pétition](#)

